

Vision, posture et équilibre

Référence : 2025/PARAMED/09

Public :

Orthoptiste diplômé

Pré-requis :

Aucun

Formations susceptibles d'être
prise en charge par
le **FIFPL** et **OPCO**

UNOV

www.unov.fr

Modalités d'accès :
contact@unov.fr

Organisme de formation enregistré sous le
numéro 11940952794, cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat

Objectifs de la formation :

La fonction d'équilibration (stabilisation posturale, orientation, cognition spatiale) est assurée grâce à l'intégration de nos sens : la vision, l'appareil vestibulaire et la proprio-somesthésie. L'orthoptiste, face aux troubles de l'équilibre et aux problématiques posturales décrits par le patient, doit comprendre leurs rôles et leurs interactions, afin de mener sa pratique au plus juste.

- Identifier et connaître les interactions entre les différents sens liés à l'équilibration
- Comprendre, grâce à l'analyse multisensorielle, les plaintes visuelles du patient présentant un trouble de l'équilibre et postural
- Connaître les professionnels de santé liés à cette problématique, savoir communiquer et travailler en pluridisciplinarité

Contenu :

- Définitions et rappels anatomo-physiologiques des sens participants à l'équilibration.
- Spécificité de l'évaluation orthoptique d'un patient évoquant un trouble de l'équilibre.
- Méthodologie et supports de rééducation

Moyens Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Travaux pratiques
- Etudes de cas
- Bibliographie

Modalités d'évaluation :

Analyse des cas cliniques avec l'aide des formateurs, pour identifier les axes d'amélioration.
Analyse des pratiques

Questionnaire de début et de fin de session

Formatrice :

Noémi BREUIL GARRIC
Orthoptiste D.E

Maj 11.2024

Durée : 2 jours - 14h **Frais de dossier :** 20€

Tarifs : Libre : 390€, Convention : 700€ ou DPC

Dates, Lieux : 20-21/05/25, Guadeloupe
18-19/09/25, Avignon
08-09/12/25, Angers

Possibilité de formation sur site, en intra-établissement : Devis et CGV sur demande. Délai d'accès : 3 à 6 mois